



Mesdames, Messieurs, chers copropriétaires.

Comme vous le savez, nous avons changé de syndic, FEBRER ASESORES ayant pris ses fonctions le 21.09, au lendemain de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20.09 dont l'objet était la ratification de sa nomination faite par moi-même.

A ce sujet, et afin de couper court à toute rumeur, je rappelle que l'article 15 de nos statuts précise que l'administrateur est nommé par le président et que cette nomination est ensuite ratifiée en Assemblée Générale

La prochaine Assemblée Générale était prévue le 21 octobre 2023.

Il nous est impossible de maintenir cette date pour plusieurs raisons.

1. Il faut que l'ensemble des documents ait été transmis par Acta 2.
2. Il faut que nous les analysions, notamment au niveau des comptes, afin de pouvoir en présenter la synthèse lors de l'Assemblée.
3. Il est fort possible que nous soyons dans l'obligation de demander des compléments d'information à Acta 2.
4. Enfin il nous faut respecter le délai minimum de 30 jours entre la convocation et l'Assemblée.

Compte tenu du travail à faire et des inconnus en termes de délais je pense que la nouvelle date se situera dans la deuxième quinzaine de janvier 2024.

Bien entendu, nous vous tiendrons informé de l'évolution de la situation et nous vous assurons, Brigitte et moi-même, que nous mettons tout en œuvre afin que cette transition se déroule au mieux.

Je sais pouvoir compter sur votre compréhension et sur votre confiance et je vous en remercie.

Dans l'attente du plaisir de vous voir,

Je vous prie d'accepter mes salutations distinguées.

Le président :
Jean Pierre COUVAUD